AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C5507
FR0010209809-FS1471

22 décembre 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 décembre 2020, la société Verneuil Finance[1] (49/51 rue de Ponthieu, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 décembre 2020, les seuils de 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS hors marché.

[1] Contrôlée par M. François Gontier.